

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 4

Artikel: Une leçon sur le style
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les jouets usités à la fin de la Renaissance étaient la crécelle, le cheval de bois, le tambour, le cercle, les billes, les quilles, etc.

La toupie d'Allemagne, grossièrement façonnée, a été à peu près abandonnée pour un autre genre d'invention parisienne, plus petite, faite en feuille métallique et produisant un ronflement plus aigu et plus long.

Un autre jouet, fort suivi depuis la fin du dernier siècle, et qui a servi d'amusement à tous nos grands hommes modernes, est *le diable*. Le diable se fourre partout. C'est une toupie double, que l'on fait tourner horizontalement sur une ficelle adaptée à deux baguettes et qui ronfle avec beaucoup de bruit. Il est en bois de buis ou en métal. Cet objet, qui semble mis de côté aujourd'hui, était le jouet des collégiens, et exigeait la force et l'adresse.

C'était un amusement qui provoquait entre les jeunes gens une véritable rivalité; plusieurs exécutaient avec le diable des tours fort ingénieux; ils le promenaient de baguette en baguette, le lançaient en l'air et le recevaient sur la ficelle sans que le diable cessât de tourner et de ronfler.

La poupée est un type très ancien d'amusement et de distraction pour les petites filles; on pourrait dire pour les grandes personnes.

Le musée Campana, au Louvre, possède des poupées gréco-romaines en terre cuite; quelques-unes sont articulées avec des fils de fer.

Perse assure que ce genre de jouets était très usité chez les Romaines, qui, une fois mariées, allaient suspendre leurs poupées aux autels de Vénus.

Enfin il était d'usage, à Rome, d'ensevelir les enfants avec les jouets dont ils s'étaient servis.

Charles Nodier prétend que les poupées furent inventées pour divertir l'intéressante et délicate Poppée, la triste épouse de Néron. Cette douce créature coupait, cousait et brodait les vêtements de ses poupées, les fardait, les *cosmétisait*, puis, une fois *maquillées*, elle se fardait et se *maquillait* à leur image. Les dames romaines imitaient, du reste, en cela, la trop célèbre femme de l'empereur romain. »

Le billard.

Le procédé. — Le carambolage. — Une partie de billard à cheval.

Le noble jeu de billard, comme on disait au XVIII^e siècle, parce qu'on ne pouvait y tricher comme aux cartes, le noble jeu du billard consistait d'abord simplement à pousser sa bille sur celle de son adversaire de manière à ce que cette dernière, après avoir frappé la bande, tombât dans un des six trous ou *blouses*. On se servait pour cela d'un bâton droit ou recourbé, auquel on donna le nom de queue. C'est avec une de ces queues en forme de crosse que les estampes du XVII^e siècle nous montrent Louis XIV jouant avec Chamillard, sur lequel on fit cet épigramme :

Cit-git le fameux Chamillard,
De son roi le pronotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.

Le billard fit peu de progrès au XVIII^e siècle, bien qu'il existât une corporation de *billardiens* avec règlements et statuts confirmés par lettres patentes. Cependant le nombre des billards s'était accru. De 120 qu'ils étaient à Paris lors de la fondation de la confrérie des billardiens, ils étaient montés, en 1789, à 200, et l'on en comptait 550 en 1812. Ce jeu avait même pénétré en province et surtout en Normandie.

A Paris il y a aujourd'hui plusieurs cafés, qui ont chacun quelques centaines de billards.

Un jour que, dans une auberge de Caen, dit la tradition, une partie brillante était engagée, un coup difficile se présenta. Comme il pouvait terminer la partie, il fut, suivant la coutume, longuement commenté, et chacun donna son avis sur la façon de l'exécuter.

« Je le ferais avec mon fouet ! » dit tout à coup un marchand de bœufs qui entra, et à qui d'heureux marchés, copieusement arrosés, inspiraient une noble confiance. Et, joignant l'action à la parole, il poussa la bille avec le fouet garni de cuir qu'il tenait à la main. O surprise ! la bille ainsi frappée revint sur elle-même. Le marchand stupéfait crut d'abord à un miracle. Il recommença et le même phénomène se produisit.

Il venait d'inventer le *procédé*.

Ce procédé, qui consiste en une rondelle de cuir que l'on colle au bout de la queue, causa une véritable révolution dans l'art du billard. Les effets rétrogrades du marchand de bestiaux devinrent à la mode et se prêtèrent merveilleusement à la partie à trois billes connue sous le nom de *carambolage*. On ferma les blouses et le naïf *doublé* de nos pères fut définitivement détrôné par la partie de *carambolage*. Dès lors des professeurs de billards élevèrent ce jeu à la hauteur d'un art.

Voici, à propos du billard, une histoire assez curieuse et tout à fait authentique.

M. de Château-Villard passait à cheval sur le boulevard des Italiens, allant au Bois de Boulogne. En arrivant devant le local du Jockey-Club, qui se trouvait alors au coin de la rue Drouot, il aperçut un gentleman de ses amis, fort amateur du billard, qui lui dit :

— A quand ma revanche !

— A bientôt, répondit M. de Château-Villars ; mais à cette heure, je vais au Bois, etc...

— Venez comme vous êtes, dit en riant le partenaire.

Le cavalier ne se fit pas prier, monta l'escalier à cheval, gagna la partie de billard, toujours à cheval, et redescendit de même, au milieu d'une ovation indescriptible.

Une leçon sur le style.

Monsieur le régent ! qu'est-ce que c'est que le *style concis*, demandait, l'autre jour, un écolier à son instituteur ?

Le *style concis*, mon ami, lui répliqua l'instituteur, consiste à dire *beaucoup de choses en peu de mots*. Ainsi, par exemple, nous lisons dans l'histoire ancienne qu'un grand général, au moment de livrer une bataille, fit dire au général son ennemi : *Rends tes armes !* et que celui-ci lui fit répondre : *Viens les prendre !* Voilà du *style concis*. Tandis que le *style verbeux* est tout à fait l'opposé. Il consiste à dire *peu de choses en beaucoup de mots*. Ainsi, par exemple, tu désires prendre une prise de tabac ; tu dis à ton voisin : *Monsieur, donnez-moi une prise !* Voilà le *style concis*. Ou bien, tu lui diras : « Monsieur ! permettez que j'insinue l'extrémité du bout de mes doigts dans la concavité orbiculaire de votre réservoir tabagique, pour y puiser quelque peu de cette poudre nasicale propre à dessécher les humeurs aquatiques d'un cerveau marécageux. » Voilà le *style verbeux*.

Et quel est le meilleur, monsieur le régent ?
C'est selon... cela dépend des goûts, mon ami !

La Municipalité de *** avait, dans un moment de grande sécheresse fait afficher l'avis suivant : « Il est interdit de se servir de l'eau des bassins, mal à propos, ou de la salir, sous peine de 1 franc d'amende, à moins qu'il n'y ait récidive. » Or, la femme d'un des municipaux lisant l'affiche ne comprit pas la signification du mot récidive. Après avoir réfléchi un instant elle alla tremper du linge sale dans le bassin, sans s'inquiéter plus longtemps de l'affiche.

Eh ! dis donc Fanchetta, te porriâ bin té féré mettre à l'ameïnda !...

— *Vâi, quoui éte que ta bailli cé drâi ? Ete-que mon homme n'est pas municipau ; éte-que ne su pas récidive ?...*

Un domestique disait l'autre jour à son nouveau maître :

— Avant de commencer mon service, je crois devoir dire à Monsieur que je ne fais pas les chaus-sures.

— C'est bien, mon ami, répond le patron d'un air impassible, je saurai, en cirant les miennes que j'ai aussi les vôtres à cirer.

M. Vaslin, qui s'efforce de varier ses représentations nous a donné jeudi, la *Belle au bois dormant*, d'Octave Feuillet. Cet auteur, dont les productions sont généralement fort goûtées a été peut-être moins heureux dans celle-ci. De quoi s'agit-il ? d'une lutte entre la vieille société française et les idées nouvelles. Un jeune maître de forges, Georges Morel et sa sœur représentent les mœurs et les principes issus de la révolution. D'un autre côté le marquis Guy de Châtel et Blanche sa sœur sont des patriciens de vieille roche pour qui l'émancipation du peuple est le pire des maux. Malgré cela, Blanche aime le forgeron ; mais elle fait des efforts suprêmes pour

résister à sa passion et ménager les traditions de famille. Nous voyons dès lors le forgeron user d'un moyen peu délicat pour obtenir la main de Blanche. Il se procure les titres qui absorbent, et au delà, le patrimoine de Guy-Châtel et propose à celui-ci le choix entre deux partis : l'expropriation ou l'association.

Cette transaction humiliante est d'abord repoussée. Le marquis préfère sa ruine au déshonneur et sa sœur va se réfugier dans un couvent. Dès lors nous passons par des situations plus invraisemblables les unes que les autres pour arriver enfin au mariage de Morel et de Blanche, et à celui du marquis avec la sœur du forgeron. Singulière union de l'aristocratie avec l'industrie. — Néanmoins cette œuvre est si variée, si bien écrite, si riche de mise en scène qu'on l'écoute avec un vif intérêt jusqu'au bout. Nos artistes l'on du reste interprétée avec beaucoup d'âme et de talent. MM. Delporte et Richard, Mmes Brémond et Richard se sont vraiment distingués et ont droit à tous nos éloges.

LES VIEILLES FILLES

Feu mon oncle était surtout remarquable par l'effroi que lui inspirait la vue d'une araignée. Il plaisantait lui-même sur sa crainte ; mais je l'entendis plus d'une fois affirmer que ce sentiment n'était comparable qu'à celui qu'il éprouvait devant une vieille fille. L'araignée, avec son corps bouffi et comme prêt à éclater, ses longs tarses velus et traînants, n'a rien de bien mignon, et je comprenais assez bien mon oncle, quant à son premier effroi ; mais il n'en était pas de même du second, et les vieilles filles me semblaient d'autant moins redoutables, qu'il y en avait plus d'une qui ne manquait jamais de bourrer mes poches de pralines au grand jour du nouvel-an.

Un mot donc en leur faveur :

Voyez cette jeune fille au regard triste et rêveur ; elle s'est créé un idéal sur qui reposer son amour, même avant de sentir le besoin de l'amour ; cet idéal ne s'est point rencontré. Vingt fois elle a cru le trouver, et vingt fois elle s'est aperçue à temps de son erreur. La première ride va se poser sur son front, et elle attend encore la réalité de son rêve ; et si son imagination est assez forte pour la soutenir contre les tentations du mariage, la dernière ride viendra se poser sur son front, et elle attendra toujours, — *C'est la vieille fille par imagination*.

Celle-ci ne peut contenir son cœur, elle a soif d'aimer et d'être aimée ; elle sait qu'il lui faut plaire pour arriver à son but, et comme elle ne peut contenir son cœur, ce désir de plaire la fait nommer coquette par tous ceux qui ignorent que la vraie coquetterie est dans la dissimulation. Une coquette cependant ne vaut rien pour épouse. — *C'est la vieille fille par amour*.

Celle-là a aussi son cœur tout plein de germes d'amour ; mais sa timidité naturelle, jointe aux sévères conseils d'une mère, lui fait refouler dans son intérieur tout ce qu'elle sent ou est susceptible de sentir ; elle se cache trop, crainte de se trop laisser voir ; elle est raide et gauche, de peur d'être aimable et gracieuse ; elle déplaît à chacun, de peur de plaire à un seul. — *C'est la vieille fille par vertu*.

Cette autre est riche, admirée, elle a tout ce qui peut attirer les chalands à l'autel nuptial, et les années viennent l'une après l'autre l'avertir de se hâter, et elle n'en fait rien ; et c'est sa fortune qui l'arrête, car elle a cette délicatesse du cœur, qui fait qu'elle ne peut consentir à se donner comme surplus de sa richesse, comme une bourse où il y a